



**EVAD**  
*La ville à vélo*

ENSEMBLE À VÉLO DANS L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE  
Association membre de la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)

Le 13 décembre 2016

## Communiqué

### « Le vélo perd les pédales : six associations nationales pro-vélo sont menacées de ne pas recevoir leurs financements 2016 ! »

Le Ministère de l'Environnement, qui pourtant abrite en son sein une coordination interministérielle dédiée aux modes actifs, risque de ne plus subventionner les associations d'usagers (FUB, AF3V, « L'Heureux Cyclage »), de collectivités (« Départements & Régions Cyclables » et « Club des Villes et territoires cyclables ») et de Promotion (« France Vélo Tourisme »). Celles-ci assurent non seulement un important relais des politiques cyclables nationales sur l'ensemble du territoire français, mais également pallient bien souvent à une insuffisance de l'État. Ces désengagements du Ministère de l'Environnement menacent donc gravement la politique vélo nationale !

Vu les enjeux transverses du vélo, notamment en termes de santé publique et d'emplois non délocalisables, le montant des financements d'actions perçu habituellement par chaque structure paraît dérisoire. De plus, nous apprenons ce désengagement en toute fin d'année concernée, alors que les actions à conventionner sont bien plus qu'engagées.

Le montant total de ces financements - soit la somme de 230 000 € - représente à peine l'équivalent de 37 mètres d'autoroute, 16 mètres de tram, ou encore 58 Vélib's. C'est dire que cela ne peut ruiner le budget de l'Etat alors même que le vélo doit être un acteur et outil important de la transition énergétique !

Toutes les études chiffrent les retombées potentielles d'une politique vélo efficace en milliards d'euros.

Au regard de cette situation préoccupante, la FUB, l'AF3V, l'Heureux Cyclage, les Départements & Régions Cyclables et France Vélo Tourisme ont adressé une [lettre ouverte](#) à la Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer pour tenter de résoudre cet imbroglio avant la fin de l'année 2016 et ainsi éviter un coup fatal à la mise en œuvre d'une véritable politique vélo en France.

**En l'absence de subvention, l'activité de notre fédération, la FUB, serait gravement remise en cause, ce qui ne serait pas sans incidence sur celle de notre association.**

Cette lettre ouverte pouvant ne pas suffire, un [courrier](#) du Président de la FUB a été transmis à **Mme la Présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté** (membre du Club des Villes et Territoires Cyclable), à **M. le Président du Conseil départemental de la Côte d'Or** (membre du réseau des Départements & Régions Cyclables), à **M. le Président du Grand Dijon** (membre du Club des Villes et Territoires Cyclable) et à **Mrs les Députés Laurent Grandguillaume et Alain Suguenot** (membres du Club des élus pour le vélo) afin de leur proposer d'appuyer notre demande légitime par un courrier complémentaire à Madame la Ministre. Les heures sont comptées avant la clôture du budget...

---

**Contact presse** : Christian Germain, 06 82 48 24 77